Association Calade-Echecs Agréée Jeunesse et sports

Siège Social Chez Noël Peyclit 325 rue des jardiniers 69400 Villefranche sur Saône.

Correspondant : Didier Grasset 04-74-62-14-02 07-69-18-74-27



## Compte-rendu

# de l'assemblée générale du 4 septembre 2020

L'assemblée générale de Calade-Echecs s'est tenue le vendredi 4 septembre 2020 à 20 h, dans les locaux de l'Espace Barmondière.

Le bureau était représenté par : Didier Grasset, Président Antoine Bonneau, Trésorier Rémi Barrault, Secrétaire

14 membres étaient présents et 3 avaient donné pouvoir.

Le Président ouvre l'assemblée générale, remercie tous les présents de participer à cette réunion, tenue dans des conditions particulières (masques pour chacun, désinfection à l'entrée, feuille d'émargement à l'entrée pour recenser les présents dans la salle, etc).

Le compte-rendu de l'assemblée générale précédente est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

## Rapport moral

Le Président remercie tous les sponsors (boulangerie Ange, garage du Marmont, entreprise ASCELEC), la ville de Villefranche pour son implication et son soutien toujours aussi précieux durant la saison, les éducateurs Vincent et Grégory, tous les joueurs, les membres du comité directeur pour leur investissement constant tout au long de l'année, les parents des joueurs qui ont permis le bon fonctionnement de toutes les manifestations planifiées en début d'année. Il remercie, en particulier, Christophe Flores pour son soutien logistique, en particulier en ce qui concerne les photocopies, durant l'année écoulée.

Le bilan de cette année n'est pas facile à dresser car l'année a été stoppée nette à la mi-mars du fait du confinement, qui a impacté tout le monde, notamment les entreprises et les associations.

L'année avait plutôt bien démarré d'un point de vue sportif : l'équipe première, engagée en N4, était dans une bonne dynamique, avec 4 victoires en autant de matchs. Les deux compétitions majeures organisées par le club (tournoi du circuit jeune et grand prix du Beaujolais) n'ont malheureusement pas pu se dérouler.

Il reste à espérer que cette crise sanitaire n'aura pas trop de conséquences sur le nombre d'inscrits dans l'association pour l'année à venir, ce qui pourrait mettre à mal le dynamisme et le budget du club.

Le président déplore le manque de participation des seniors dans les différents tournois. En particulier, le club n'avait pas engagé d'équipe en coupe de France, en coupe Loubatière, réservée aux moins de 1700 elo, et en coupe des – 2000 elo.

Le secteur jeune se porte bien, avec une participation correcte des jeunes du club au circuit jeune, et de réels progrès pour plusieurs jeunes.

Le Label « club formateur » arrive à échéance et il n'est pas du tout certain que ce label soit de nouveau attribué au club.

Un projet intéressant pour les années à venir serait d'organiser, à nouveau, le championnat du Rhône ou celui la ligue à Villefranche.

Le budget est sain, ce qui est une très bonne chose.

Didier Grasset, président du club depuis de nombreuses années, indique que c'est sa dernière année en tant que président du club et appelle chacun à s'engager pour la pérennité du club.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

## Rapport d'activité

La saison ne s'étant pas terminé, le bilan n'est pas facile à dresser.

#### Chez les seniors:

- L'équipe 1, engagée en N4, était première ex aequo à l'arrêt des compétitions, avec 4 victoires en autant de matchs, mais 2<sup>e</sup> au départage. Elle n'est donc pas montée en N3.
- L'équipe 2, engagée en régionales, était 3<sup>e</sup> à l'arrêt des compétitions, ce qui est un résultat très correct.
- L'an passé, les compositions d'équipes n'ont pas posé de souci, ce qui est très appréciable notamment pour les deux capitaines d'équipes.
- Le club n'a pas inscrit d'équipe dans les coupes de France, Loubatière et -2000 elo, ce qui est très dommage, surtout pour la coupe Loubatière qui est accessible à beaucoup.
- Les tournois internes seniors ont été rares : seul le tournoi organisé en lien avec les joueurs de Lozanne a été organisé et s'est très bien déroulé, dans une ambiance sympathique.
- Un tournoi en ligne, avec 5 joueurs du club, s'est déroulé pendant le confinement.

#### Chez les jeunes :

- 3 équipes étaient engagées en challenge jeune, avec une bonne participation de tous. Si la première journée de compétitions a été difficile, la 2<sup>e</sup> a été beaucoup plus prometteuse, la 3<sup>e</sup> journée ayant été annulée.
- 9 joueurs (Tristan, Victor, Maxence, Nohan, Lucien, Léon, Arthur, Maxime et Émile) du club ont participé au championnat du Rhône, qui s'est déroulé à Corbas, ce qui est très bien. Parmi eux, 5 se sont qualifiés pour le championnat de Ligue, qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand. 1 joueur (Victor) s'est qualifié pour les championnats de France qui n'ont pas pu avoir lieu.
- Les jeunes ont affiché une participation correcte aux différents tournois du circuit jeune mais il est encore possible de les inciter davantage à acquérir d'expérience dans ces tournois.
- Les tournois internes du club ont également connu une belle affluence et sont, à chaque fois, une belle réussite pour les joueurs et leurs parents.
- Le tournoi interne jeune, en cadence plus lente, n'a pas pu aller jusqu'à son terme.

- En lien avec le club, une intervention à destination des 4 maisons de quartier de Villefranche a été menée, avec le soutien du fonds de développement de la vie associative (FDVA). Il s'agissait d'initier de nombreux jeunes au jeu d'échecs. Ces initiations ont été une réelle réussite.

Le club a également participé au festival des jeux, en organisant une simultanée avec Silvia Collas.

Le rapport d'activité est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

## Mesures sanitaires pour l'année prochaine

Outre une volonté propre du comité directeur, le club doit respecter les protocoles sanitaires demandés par la ville de Villefranche, propriétaire des salles, et par la fédération française des échecs.

Ainsi, pour l'année à venir, et jusqu'à nouvel ordre, le club devra s'assurer que :

- Au plus 14 personnes présentes simultanément dans la salle 6 de l'espace Barmondière ;
- Le port du masque est obligatoire ;
- Du gel hydro-alcoolique est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un registre des présentes dans la salle sera tenue à chaque permanence.

Le club a également décidé de ne pas utiliser les mêmes jeux durant les permanences du vendredi soir pour les adultes et celles du samedi matin pour les jeunes. Les jeux seront rangés dans des armoires séparées pour éviter les confusions.

Une question reste en suspens : est-ce que le port du masque est obligatoire pour les élèves d'écoles primaires ? Actuellement, les collégiens et les lycéens portent le masque dans les établissements scolaires, mais pas les élèves de maternelles et d'élémentaires.

## Rapport financier

Le budget est assez largement excédentaire car plusieurs subventions ont été versées avant le confinement et plusieurs dépenses n'ont finalement pas ou être engagées pour les tournois de fin d'année (tournoi du circuit jeune, grand prix du Beaujolais) qui ont été annulés. Les formateurs (Vincent et Grégory) n'ont pas pu assurer les cours jeunes et adultes de fin d'année mais ont été partiellement payés.

La ville de Villefranche a également remboursé la location de la salle de la maison des familles, que le club avait payée d'avance et qui n'a finalement pas été utilisée.

Quelques achats de matériel (tapis, pièces et pendules) ont également été effectués.

Beaucoup d'incertitudes persistent pour l'année à venir et le club a décidé de provisionner une partie de l'excédent (800 €) pour anticiper les éventuels soucis de trésorerie de l'année prochaine.

Le rapport financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

## **Budget prévisionnel**

Les objectifs prioritaires du club pour l'année à venir sont :

- Continuer le développement du secteur jeune, avec un meilleur encadrement ;
- Augmenter le nombre d'adhérents seniors qui permettent de structurer le club et d'encadrer les jeunes ;
- Maintenir l'équilibre du budget ;
- Pérenniser le « grand prix du Beaujolais » qui est la vitrine du club.

- Conserver le dynamisme du club et son implication au sein du CRMLE, de la ligue ARA et de la ville de Villefranche à travers diverses manifestations.

Le prix des boissons, lors des permanences, reste fixé à 1€.

En ce qui concerne les frais de déplacement, il faut bien veiller à remplir les fiches.

Il n'est pas prévu d'acheter des coupes car le stock actuel est suffisant.

De manière générale, la communication à destination du grand public peut être largement améliorée. L'article du blocs-notes a permis d'attirer des joueurs intéresser. Il serait possible de faire passer des messages dans les panneaux lumineux de la ville. Les articles dans la presse locale pourraient également être plus nombreux : pour cela, il faut solliciter les journalistes à l'occasion des événements particuliers du club durant l'année. Cécile précise qu'elle administre le site pour la dernière année.

Une réduction exceptionnelle de 10 € est prévue pour les anciens inscrits qui reprennent leur adhésion au club.

### Chez les jeunes :

- Noël, Rémi et Antoine prennent les inscriptions des jeunes, le samedi 5 septembre, à partir de 10h.
- Le club continue d'offrir un livre aux jeunes débutants et d'acheter de manière régulière « Echecs et mat junior ».
- Les horaires des cours du samedi matin restent inchangés : les débutants sont de 9h15 à 10h15, les intermédiaires de 10h20 à 11h20 et les confirmés de 11h25 à 12h25. La ventilation des jeunes dans les trois groupes du samedi matin doit être faite par Didier, Jean-Philippe et Vincent dans le courant du mois de septembre.
- Environ trois mercredis sur quatre, deux heures d'affilée, de 14h à 16h, Didier et Noël donneront des cours jeunes, avec une petite partie théorique (30-40 minutes) et une grande part laissée au jeu. Ils peuvent éventuellement avoir lieu pendant les vacances pour éviter une trop grande coupure.
- Le club va également envisager la possibilité d'organiser un stage de préparation pour les championnats du Rhône des jeunes, a priori le samedi 10 octobre.
- Le tournoi interne en cadence « lente », à destination des joueurs intermédiaires et confirmés, sera également organisé cette année, avec 2 rondes sur 3 samedis matins (pendant les cours intermédiaires et jeunes) et un dernier samedi, avec la dernière ronde et la remise des prix.
- Le championnat du Rhône jeune aura lieu les 17, 18 et 19 octobre 2020, à Lozanne. Grégory assurera l'encadrement des jeunes une de ces 3 journées. Il faudra prévoir pour les autres jours
- L'organisation des tournois internes est tout à fait satisfaisante et est conservée.
- La réunion avec les parents est prévue le samedi 3 octobre.
- Le tournoi du circuit jeune de Villefranche aura lieu le 27 mars 2021.

#### Chez les seniors:

- Le nombre de seniors licenciés est insuffisant. Reste à trouver un moyen pour attirer d'autres joueurs : tracts ? bouche à oreille ? parents des jeunes ?
- Une équipe de N4 est engagée et le capitaine reste Damien. Une équipe de régionales est engagée et le capitaine reste Lionel.
- Le rythme des cours adultes sera un peu moins fréquent que l'an passé (environ 1 vendredi sur 2), avec la même durée (1h). Il est également envisagé de diffuser des vidéos pour les vendredis sans cours.
- Le club étudie la possibilité de faire des cours à destination d'adultes à un niveau plus faible que le niveau habituel, sur le créneau du vendredi de 19 h 45 à 20 h 45.

- Un stage pour les seniors, à l'image de celui animé par Tony Kosten il y a 3 ans, serait également une idée à étudier.
- Le club participe-t-il à la coupe de France ? à la coupe de la fédération (1<sup>er</sup> tour en décembre) ?
- Comment organise-t-on la participation du club au festival des jeux ? Le principe d'une simultanée reste acté. Reste à savoir qui la fera. Alexis Tahay ?
- Le « grand prix du Beaujolais » est prévu le 12 et 13 juin 2021.

En fin de saison dernière, le président a également déposé un dossier auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) dont l'objectif est d'« occuper l'espace public ». La réponse est parvenue récemment : le club reçoit une subvention de 1500 € pour installer à demeure des tables et des chaises pour jouer aux échecs. Un lieu d'implantation possible serait la place des arts avec, par exemple, des jeux disponibles au kiosque. Didier se rapproche de la mairie pour en discuter.

Une simultanée en nocturne, ainsi qu'une journée de découverte du jeu d'échecs, sont également à l'étude.

Le budget prévisionnel est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

#### **Divers**

Le 12 septembre, une journée de présentation du jeu d'échecs est organisée dans la galerie marchande de Casino. Noël, Jean-Philippe, Damien et Rémi seront présents pour tenir le stand.

2021 est également l'année des 30 ans de « Calade-échecs ». Il est prévu un grand buffet au centre aéré de Pommiers. Pour cela, il est nécessaire que chacun s'implique dans cette organisation.

Il est rappelé à chacun que le rangement du club et des placards est l'affaire de tous.

Il est 22h30, le président Didier Grasset clôt l'assemblée générale et invite au verre de l'amitié.

Didier Grasset Président Calade-Echecs Rémi Barrault Secrétaire Calade-Echecs